

Cette mission vous intéresse ?

Contactez la Ville de Paris

DIRECTION DE LA PRÉVENTION, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION
Cellule de recrutement des points écoles

01 42 76 75 05

ou

recrutement-point-ecole@paris.fr

**Les postes sont
à pourvoir
immédiatement.**

Le recrutement se fait toute l'année.



Devenez >

SURVEILLANT DES TRAVERSÉES PIÉTONNES AUX ABORDS DES ÉCOLES

La mission

Assurer en toute sécurité

le passage des enfants qui traversent la rue aux entrées et sorties des écoles. Il pourra également vous être demandé d'assurer une présence sur une aire de jeux dans un jardin à proximité de votre passage piétons.

Les conditions à remplir

- ▶ Habiter de préférence à Paris, à proximité d'un point d'école référencé.
- ▶ Être âgé de plus de 18 ans.
- ▶ Être apte physiquement au travail sur la voie publique
- ▶ Pas de condition de nationalité (Les titres de séjour des ressortissants étrangers doivent être en cours de validité)
- ▶ Compte bancaire courant et justificatif d'ouverture de droits à la Sécurité Sociale exigés.

Les caractéristiques du poste



Vous serez **formé(e)** avant de prendre vos fonctions.



Selon les disponibilités vous **travaillerez près de chez vous**, mais vous pourrez être affecté sur un secteur plus éloigné si nécessaire.



Vous travaillerez **pendant les périodes scolaires, du lundi au vendredi** (le mercredi, le matin seulement).



Vous travaillerez sur un volume horaire de **13h20 par semaine**. Vos plages horaires journalières **varient selon votre lieu d'affectation**. Les horaires sont susceptibles de modification en cours d'année.



Vous percevrez **une indemnité**. *Vacations cumulables avec un autre emploi (secteurs public ou privé).*